



# O'pâturages

Projet de fermes agrivoltaïques à Laville-aux-Bois  
et Chamarandes-Choignes (52)



## BILAN DE CONCERTATION



du 12 octobre 2021 au 22 janvier 2022

Janvier 2022



# SOMMAIRE

<b>Partie 1 CONTEXTE DE LA CONCERTATION .....</b>	<b>3</b>
A. CADRE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE .....	3
B. ÉLÉMENTS CONTEXTUELS : LE PROJET EN DEBAT .....	4
<b>Partie 2 DISPOSITIF DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION .....</b>	<b>6</b>
A. LES GRANDS AXES D'INFORMATION ET DE CONCERTATION .....	6
B. LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION .....	8
<b>Partie 3 FICHES ACTIONS.....</b>	<b>18</b>
A. PORTE-A-PORTE : 12 ET 13 OCTOBRE 2021 .....	18
B. PRÉSENTATION DU PROJET AU CONSEIL MUNICIPALE DE LAVILLE-AUX-BOIS : 12 OCTOBRE 2021 .....	20
C. PRÉSENTATION DU PROJET AU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAMARANDES-CHOIGNES : 13 OCTOBRE 2021 .....	22
D. VISITE DU SITE D'IMPLANTATION : 09 NOVEMBRE 2021 .....	24
E. ATELIER INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET TERRITORIALE : 09 NOVEMBRE 2021.....	27
F. ATELIER BIODIVERSITÉ : 23 NOVEMBRE 2021 .....	29
G. ATELIER CHEMINEMENTS : 7 DÉCEMBRE 2021.....	31
<b>Partie 4 SYNTHÈSE PAR THÉMATIQUE TRANSVERSALE.....</b>	<b>32</b>
A. LE PROJET DE FERMES AGRIVOLTAÏQUES .....	32
B. L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES FERMES AGRIVOLTAÏQUES.....	32
C. L'INTÉGRATION TERRITORIALE DES FERMES AGRIVOLTAÏQUES.....	33
<b>Partie 5 LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION .....</b>	<b>34</b>



## Partie 1 CONTEXTE DE LA CONCERTATION

### A. CADRE DE LA CONCERTATION PREALABLE VOLONTAIRE

Le projet de fermes agrivoltaïques O’Pâturages a fait l’objet d’une concertation préalable volontaire à Laville-aux-Bois et Chamarandes-Choignes en Haute-Marne (52), réalisée par GLHD et le collectif de 4 agriculteurs du projet en lien avec l’agence de communication et de concertation État d’Esprit Stratis.

Le présent document constitue le bilan de la concertation préalable volontaire menée du mardi 12 octobre 2021 au 22 janvier 2022, dans les communes de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes (52), laquelle a permis d’informer et recueillir la parole des élus et habitants de ces deux communes, ainsi que celles des communes voisines.

Son objectif est de permettre aux élus locaux, riverains et plus largement à toute personne concernée par le projet de :

- > **Rencontrer l’équipe projet O’Pâturages** : le collectif d’agriculteurs et l’entreprise GLHD,
- > **Prendre connaissance des tenants et des aboutissants du projet d’agrivoltaïsme**,
- > **Enrichir le projet** en formulant des observations et des propositions.

État d’Esprit Stratis a été mandaté pour permettre à chaque participant de s’informer et d’enrichir le projet en formulant des questions, des observations et des propositions.

Les modalités de la concertation devaient consister à :

- > L’information du public par le biais de :
  - **deux lettres d’information envoyées aux riverains des communes impactées par le projet** (à savoir les communes de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes) et déposées dans les Mairies des communes alentours,
  - **deux kakémonos**, présentant les tenants et les aboutissants du projet, puis ses avancées ainsi que les étapes de concertation, en mairie de Laville-aux-Bois,
  - **un site internet** présentant le projet, le dispositif de communication et de concertation <https://www.opaturages.fr>,
  - **une adresse électronique et un formulaire de contact** associés au site internet.

- > La possibilité pour les participants de s'exprimer par le biais de :
  - **une présentation de l'équipe projet et du projet O'Pâturages** aux élus du Conseil municipal de Laille-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes,
  - **une journée de porte-à-porte envers les riverains** de Laille-aux-Bois situés à proximité immédiate du site d'implantation,
  - **une visite du site d'implantation suivie d'un atelier** sur l'intégration paysagère et territoriale des fermes agrivoltaïques ouvert à tous les publics,
  - **une présentation des études d'impact** par le bureau d'études SYNERGIS ENVIRONNEMENT suivie d'un atelier biodiversité avec le Conseil municipal de Chamarandes-Choignes,
  - **une présentation des études d'impact** du bureau d'études SYNERGIS ENVIRONNEMENT suivie d'un atelier chemins autour du site d'implantation, avec le Conseil municipal de Laille-aux-Bois.

## B. ÉLÉMENTS CONTEXTUELS : LE PROJET EN DEBAT

Les communes de Laille-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes sont situées dans le département de la Haute-Marne (52), à proximité de la ville de Chaumont. Le projet de fermes agrivoltaïques a pour objectif de développer dans un même espace un projet agricole et une énergie renouvelable, vertueuse, accessible à tous, à travers des projets bénéfiques pour les territoires.

Le projet de fermes agrivoltaïques permet le développement de plusieurs fonctionnalités territoriales :

- > **La fonctionnalité agricole développée par le collectif d'agriculteurs :** pour valoriser des terres à faibles rendements. Le projet agricole vise à réintroduire de l'élevage ovin, historiquement présent dans les fermes au 20<sup>ème</sup> siècle, au sein de systèmes grandes cultures actuellement en place. La troupe ovine de plusieurs centaines de brebis et la bergerie prendront place sur l'ensemble des parcelles du projet. La troupe ovine aura également vocation à pâturer sur les autres parcelles des exploitations agricoles. L'élevage ovin et la bergerie seront créateurs d'emplois et situés sur les mêmes parcelles que le parc solaire.
- > **La fonctionnalité énergétique développée par GLHD :** pour créer une énergie locale, propre et durable puisque solaire. L'énergie sera produite sur

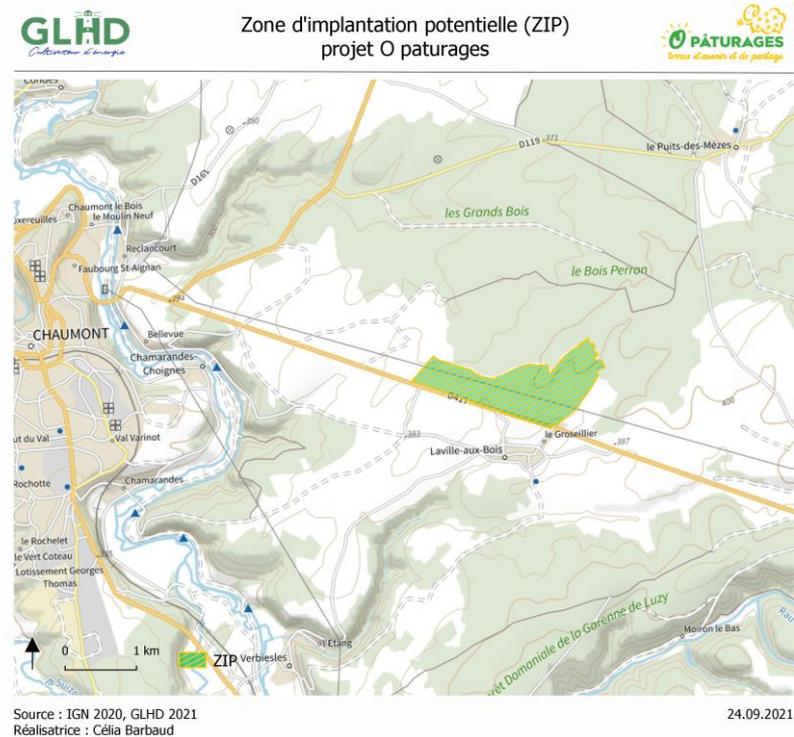
les installations photovoltaïques dimensionnées pour intégrer les besoins agricoles.

- > **La dimension territoriale** : en associant les fermes agrivoltaïques aux acteurs locaux et au développement du territoire. En effet, l'association des fermes agrivoltaïques avec les institutions agricoles locales (Chambre d'Agriculture, COBEVIM, CERFRANCE), permettra de valoriser des savoirs.

### Les effets opérationnels recherchés :

- > **Le développement d'une production d'électricité** renouvelable, locale, durable et accessible à tous. Le modèle énergétique de la société ne bénéficie d'aucun soutien financier public, et est compétitif sur le marché de l'électricité face aux énergies conventionnelles,
- > **Le développement d'un élevage ovin**, pour valoriser les terres agricoles, diversifier l'activité des exploitants et produire local,
- > **Le développement du territoire** en valorisant son image et son activité, par l'association des fermes agrivoltaïques avec les acteurs locaux.

Ci-joint, la carte utilisée pour présenter le site d'études du projet de fermes agrivoltaïques O'Pâturages lors des ateliers de la concertation





## Partie 2 DISPOSITIF DE COMMUNICATION ET DE CONCERTATION

Cette partie décrit le dispositif d'information et de concertation mis en œuvre pendant la durée de la concertation préalable volontaire, du 12 octobre 2021 au 22 janvier 2022.

### A. LES GRANDS AXES D'INFORMATION ET DE CONCERTATION

#### OBJECTIFS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**Le dispositif de communication doit permettre au public de prendre connaissance du projet et de ses modalités : qui sont les porteurs du projet, quelles sont les étapes de développement, le site d'implantation, les objectifs du projet etc. Les supports de communication contribuent également à présenter les actions de concertation, pour permettre à chacun d'enrichir le projet. Le premier public concerne les élus municipaux de Laville-aux-Bois, de Chamarandes-Choignes et les riverains de ces deux communes. Toutefois le projet de fermes agrivoltaïques a également été présenté plus largement dans les mairies des communes alentour.**

L'équipe projet est mobilisée pour poursuivre l'information et la communication tout au long du projet. Le dispositif permettra à l'ensemble des acteurs d'être informé de l'évolution du projet et de garder un lien avec celui-ci.

#### OBJECTIFS DE CONCERTATION

**En phase de développement du projet, le dispositif de concertation doit favoriser les rencontres entre le public et l'équipe projet en participant aux actions organisées ; lesquelles permettent de s'informer et d'enrichir le projet en formulant des questions, des observations et des propositions.**

L'équipe projet a associé les élus municipaux de Laville-aux-Bois, de Chamarandes-Choignes et les riverains de ces deux communes à plusieurs actions de concertation (ateliers d'information, ateliers thématiques : intégration paysagère et territoriale, biodiversité et cheminements autour du site d'implantation, visite du site, boîte mail et formulaire de contact).

Le dispositif de communication et de concertation offre la possibilité aux élus municipaux de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes et riverains de ces deux communes et des communes alentour de :

- > Rencontrer l'équipe projet lors des actions de concertation,
- > S'informer sur les tenants et les aboutissants du projet par les supports de communication, le site internet, l'adresse électronique et le formulaire de contact associés,
- > D'enrichir le projet en formulant des observations et des propositions.

L'équipe projet est mobilisée pour poursuivre la concertation tout au long du projet. Le dispositif permettra à l'ensemble des acteurs de poursuivre le dialogue et de participer activement au projet.

## SYNTHESE

L'ensemble des propositions et constats énoncés lors des différentes actions n'ont pas valeur d'engagement par l'équipe projet. Ils sont intégrés en complément des résultats d'expertises de l'étude d'impact sur l'environnement, de l'étude préalable agricole, les consultations des services de l'Etat et des gestionnaires de réseau, dans le cadre du développement du projet, qui se veut territorial.

## CADRE GRAPHIQUE

Le cadre graphique utilisé dans le cadre de cette concertation a été défini spécialement pour le projet de fermes agrivoltaïques O'Pâturages. L'équipe projet a proposé un cadre graphique unifié, afin de créer une cohérence aux yeux des habitants. Ce cadre graphique a été mis en place par l'équipe projet.

Un des effets recherchés du cadre graphique, était la mise en valeur du développement du projet de fermes agrivoltaïques et la transmission d'informations transparentes et accessibles à tous.

EXEMPLE DE LA CHARTE GRAPHIQUE :  
Lettre d'information n° 1 : 4<sup>ème</sup> de couverture



Ainsi chaque support de communication était facilement associé au projet de fermes agrivoltaïques O'Pâturages.

## B. LE DISPOSITIF DE COMMUNICATION

### DEUX LETTRES D'INFORMATION

Les lettres d'information, distribuées aux riverains des communes de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes et disposées dans les mairies des communes voisines, ont été rédigées de façon pédagogique et transparente, avec le cadre graphique dédié au projet. Ces outils ont permis d'installer une communication de proximité avec les riverains en les informant du projet et en les invitant aux actions de concertation.

La première lettre d'information a été distribuée la deuxième semaine d'octobre 2021. En format A4 ouvert et A5 fermé, les objectifs étaient de présenter le projet et les porteurs du projet et d'annoncer le lancement de la concertation en présentant les modalités d'expression et en invitant à la visite de site et à l'atelier d'intégration paysagère et territoriale.

**O'PÂTURAGES**  
terres d'avenir et de partage

Projet d'agrivoltaïsme  
de Laville-aux-Bois  
et de Chamarandes-Choignes

**À l'origine du projet,  
un modèle agricole à réinventer**

D'année en année, entre l'impact du changement climatique sur les cultures, l'instabilité du marché des céréales et la concurrence étrangère qui menace la compétitivité des agriculteurs français, le contexte agricole est de plus en plus incertain.

**Ainsi, alors que la pérennité de certaines exploitations se trouve menacée, c'est le modèle économique agricole même qui est à réinventer pour permettre aux agriculteurs de diversifier leur activité.**

Par conséquent, la rentabilité de certaines cultures, comme le colza, diminue fortement. De plus, les terres à faible rendement présentent de moins en moins d'intérêt à être exploitées et risquent de retourner à l'état de friche, avec des routes, des fossés et un paysage qui ne seraient plus entretenus.

Face à ce contexte incertain, cinq agriculteurs-céréaliers du territoire ont fait le choix de s'engager dans une réflexion commune pour diversifier leur activité et valoriser leurs parcelles les moins productives. Trois en particulier ont décidé de porter un projet commun : **Rémi Cauret, Julien Landume et Jean-Philippe Frossard.**

De la rencontre avec GLHD, une société spécialisée dans l'agrivoltaïsme, est alors né un projet agricole, énergétique et de territoire sur les communes de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes, que nous vous présentons aujourd'hui.

Rémi Cauret, Julien Landume, Jean-Philippe Frossard

**Lettre d'information n° 1 : 1<sup>ère</sup> de couverture**

**Un projet qui se construit  
avec vous**

**UNE CONCERTATION CONTINUE TOUT AU LONG DU PROJET**

Conseils municipaux de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes, Communauté d'agglomération de Chaumont, Conseil départemental, Chambre d'agriculture, COBEVIM (coopérative agricole), éleveurs voisins... Depuis plusieurs mois, Rémi Cauret, Julien Landume et Jean-Philippe Frossard, accompagnés de GLHD, ont rencontré de nombreux acteurs du territoire pour leur présenter leur projet et l'adapter aux enjeux locaux.

Les agriculteurs et GLHD souhaitent maintenant associer les futurs riverains du projet et les habitants des communes voisines à la réflexion. Des dispositifs d'information et des temps de rencontre (porte-à-porte, visite de site...) vont être organisés pour répondre à vos questions et élaborer avec vous certains aspects du projet, tels que :

- L'intégration paysagère du projet
- Sa valorisation territoriale (projet touristique, biodiversité, expérimentation auprès des lycées agricoles...)

**CALENDRIER DES RENCONTRES**

<b>12 au 13 octobre 2021</b> <b>Porte-à-porte à Laville-aux-Bois</b> Présentation des agriculteurs et du projet aux riverains	<b>9 novembre 2021</b> <b>Visite-atelier</b> Visite du site d'implantation suivi d'un atelier de réflexion collective	<b>Décembre 2021</b> <b>Bilan de la concertation</b> Réponses aux principales questions évoquées pendant la concertation sur le site internet dès le mois d'octobre
---	---	---

**Une équipe à votre écoute**  
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'équipe projet à l'adresse suivante : [contact@opatrages.fr](mailto:contact@opatrages.fr) ou via le formulaire de contact sur le site internet.

**Envie d'en apprendre plus sur le projet?  
De contribuer à la réflexion sur son intégration dans votre territoire?**

Rémi Cauret, Julien Landume et Jean-Philippe Frossard ainsi que l'équipe projet de GLHD vous convient à une **visite-atelier le mardi 9 novembre, de 15h à 18h, rue de la Grand'Haie à Laville-aux-Bois.**

Après une visite du site d'implantation pendant laquelle les agriculteurs vous présenteront leur projet, vous pourrez échanger avec d'autres habitants et faire des propositions sur son intégration paysagère et territoriale.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet du projet à l'adresse suivante : **opatrages.fr**  
En ligne à partir du 18 octobre 2021

**Lettre d'information n° 1 : 4<sup>ème</sup> de couverture**

## L'agrivoltaïsme, c'est quoi ?

C'est une technologie innovante qui combine simultanément production d'énergie verte et renouvelable et activité agricole, ici en l'occurrence, élevage ovin.

**L'AGRIVOLTAÏSME EN 5 QUESTIONS**

**Les projets d'agrivoltaïsme réduisent-ils la surface agricole cultivée ?**  
Les panneaux sont implantés sur des parcelles avec un rendement agricole plus faible, efficacement exploitables, qui risquent de retourner à l'état de friches. Ils permettent de préserver les surfaces agricoles et de leur apporter une valeur environnementale complémentaire. Le projet permet de générer 700 ha de surface agricole des exploitations réunies.

**Les panneaux solaires diminuent-ils le rendement agricole ?**  
Les panneaux protègent les cultures en leur faisant de l'ombre et en réduisant l'évapotranspiration des plantes, surtout en cas de sécheresse. Ils permettent de faire pousser la luzerne et d'accueillir un troupeau de moutons, favorisant ainsi le développement d'une nouvelle activité plus rentable sur ces parcelles.

**Le relief du soleil sur les panneaux va-t-il créer une gêne visuelle depuis la route ?**  
Une étude d'obscuration va être menée pour déterminer si les axes pour les riverains et les automobilistes et les moutons à garder pour éviter ou réduire la gêne (plantation de haies par exemple).

**Les panneaux solaires sont-ils produits en Chine ? Sont-ils recyclables ?**  
La provenance des panneaux qui seront posés dans 4-5 ans n'est pas encore connue. À l'heure actuelle, les panneaux chinois présentent le meilleur rapport qualité/prix. Mais la filière se développe de plus en plus en Europe, et GLHD souhaite la soutenir. Les panneaux ont une durée de vie de 10 ans, avec une garantie constructeur sur 25 ans. En fin de vie, ils sont recyclés en France, dans les Bouches-du-Rhône, chez PV-Cycle, qui certifie que plus de 95% du panneau est recyclé.

**Les panneaux vont-ils impacter le paysage ?**  
Une étude d'impact est menée pour estimer l'impact du projet pour les riverains. Toutefois, les panneaux peuvent être les marqueurs d'un nouveau paysage, celui-ci étant en constante évolution. Cet aspect du projet fera l'objet d'une concertation avec les habitants.

**D'un projet énergétique et agricole, à un projet de territoire**

**UN PROJET INSCRIT DANS UNE VÉRITABLE LOGIQUE DE TERRITOIRE**  
Ce projet a été pensé en cohérence avec son écosystème local :  

- Les moutons élevés sur le site seront abattus et transformés à proximité dans le nouvel abattoir de Chaumont.
- Ils pourront fournir en viande des établissements scolaires du territoire.
- Des apprentissages pourront être proposés aux étudiants du lycée agricole de Chaumont.

**UN PROJET BÉNÉFICIEUR POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**  

- Des retombées financières pour les communes d'implantation et la communauté d'agglomération (ex. exemple de l'assainissement, l'aménagement de la voirie...) qui permettront de financer des projets locaux.
- La création d'un emploi de berger.
- Des retombées en termes d'image grâce à la valorisation d'un territoire d'innovation en matière de transition énergétique et de soutien à ses agriculteurs.

**LE PROJET EN CHIFFRES**

- 3 agriculteurs engagés
- 5 ans de développement
- 154 ha de zone d'étude
- 1 emploi de berger créé
- 700 ha de surface agricole pérennisée

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET**

En 2020, une étude de faisabilité a montré que le territoire était favorable au développement du projet. Aujourd'hui et pendant un an est menée une phase d'études environnementales, préalables à l'étude d'impact et à une étude préalable agricole. Le dépôt du permis de construire est ainsi envisagé au début de l'année 2022.

Année	Événement	Phase
2020	Engagement des exploitants et délibération du Conseil municipal de Chamardes-Choignes d'accès au réseau électrique	Qualification
2021	Janvier : Lancement des études d'impact et agricoles	Étude de faisabilité
2021	Septembre : Délibération du Conseil municipal de Chamardes-Choignes d'accès au réseau électrique	Conception
2022	Enquête publique	Instruction
2022	Dépôt de la demande d'autorisation	Financement
2024	Mise en service	Construction / Exploitation

**Sa démarche est guidée par des engagements forts :**

- Soutenir les agriculteurs pour leur faire bénéficier de son expertise technique et les accompagner dans le développement d'un projet agricole.
- Développer des projets sans soutien financier public, et compléter sur le marché de l'électricité face aux énergies conventionnelles.
- Proposer le meilleur projet possible, en s'engageant à éviter et réduire au maximum les potentiels impacts induits par les projets.

**Lettre d'information n°1 : pages intérieures**

La deuxième lettre d'information a été distribuée la troisième semaine de janvier 2022. En format A3 ouvert et A4 fermé, les objectifs étaient de présenter le dispositif et le bilan de communication et de concertation tout en invitant au site internet du projet. La lettre présentait également les points d'étapes du projet.

## PÂTURAGES terres d'avenir et de partage

Projet d'agrivoltaïsme de Laville-aux-Bois et de Chamardes-Choignes

L'édito du Collectif d'agriculteurs

Ces derniers mois nous avons multiplié les rencontres avec de nombreux acteurs institutionnels, avec des agriculteurs engagés dans la même démarche que nous, ainsi qu'avec les riverains des communes d'accueil. Ces échanges nous confortent dans l'idée que le projet O Pâturages est synonyme d'ingénierie territoriale.

Un avenir pour nos terres agricoles qui seront valorisées, un avenir pour notre activité qui sera diversifiée et un avenir pour notre production d'énergie qui sera locale, durable et quotidienne, puisée solaire.

Chaque jour et en étroite collaboration avec avec l'équipe de GLHD, le projet évolue dans la bonne direction. Après avoir installé un dialogue ouvert avec les riverains et avec les élus de Laville-aux-Bois et de Chamardes-Choignes, le projet se concrétise.

En effet nous travaillons désormais à l'implantation définitive de la ferme agrivoltaïque, pour déposer le permis de construire début 2022.

Le Collectif d'agriculteurs, O Pâturages



Réli Cauret



Julien Lancume



Jean-Philippe Frossard

**Lettre d'information n°2 : 1<sup>ère</sup> de couverture**

## FAO L'IMPACT DU PROJET SUR LE TERRITOIRE EN 2 QUESTIONS

Le projet O Pâturages aura-t-il un impact visuel ?

Des photomontages et des études paysagères sont en cours de réalisation, afin de mesurer les impacts du projet sur le paysage. L'ensemble des acteurs concernés souhaitent qu'une haie soit plantée le long de la route départementale. Ils sont en faveur d'une haie discontinue qui ne soit pas uniforme et qui permette une vue partielle sur le projet.

Le projet O Pâturages aura-t-il un impact sur le développement local ?

Le projet est conçu pour faire appel à un ensemble d'acteurs locaux. Cette association a débuté lors de la conception du projet avec les agriculteurs, la Chambre d'agriculture, la Fédération de chasse et avec une livraison de la lettre d'information par des personnes intermédiaires locales. Dans le temps long, l'équipe projet travaille à l'association du lycée agricole et du nouvel abattoir de Chaumont auprès du projet agricole.

Plus largement l'image du territoire pourra être valorisée par le développement d'activités pédagogiques et par la visite de la ferme agrivoltaïque.

**Une équipe à votre écoute**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'équipe projet à l'adresse suivante : [contact@opatrages.fr](mailto:contact@opatrages.fr) ou via le formulaire de contact sur le site internet [opatrages.fr](http://opatrages.fr).

**Calendrier prévisionnel du projet**

Année	Événement	Phase
2020	Engagement des exploitants et délibération du Conseil municipal de Laville-aux-Bois	Qualification
2021	Signature accords fonciers	Étude de faisabilité
2022	Lancement des études d'impact	Conception
2022	Délibération du Conseil municipal de Chamardes-Choignes d'accès au réseau électrique	Conception
2023	Enquête publique	Instruction
2023	Dépôt de la demande d'autorisation	Financement
2024	Obtention des autorisations administratives	Construction
2025	Mise en service	Exploitation

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du projet à l'adresse suivante : [opatrages.fr](http://opatrages.fr)

**Lettre d'information n°2 : 4<sup>ème</sup> de couverture**

## Un projet en dialogue avec les habitants



**Les points d'étapes du projet**

**1 UN DIALOGUE CONTINU AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

Depuis le deuxième tiers d'information en octobre, l'équipe projet a multiplié les rencontres avec le Comité d'agriculture, la COBVM, la Fédération Nationale Oies, ainsi qu'avec les habitants locaux au sein de la commune (voir page 10).

Ces rencontres ont également été organisées avec les élus de Lortie-àux-Rois, de Champanelle-Chignes et avec les maires de ces deux communes. En parallèle les bulletins d'information sont distribués aux habitants des communes concernées et dans les mairies des communes voisines.

L'objectif de ces échanges est d'enrichir le projet de Pâturages avec des acteurs de différents horizons. Ces derniers ont apporté une valeur ajoutée au projet par leur expertise.

**2 UNE ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL**

L'entreprise GLHD a fait appel au bureau d'études SYNERGOS ENVIRONNEMENT pour analyser les impacts de la ferme agropastorale sur l'environnement.

Les premiers retours d'étude indiquent que la site d'implantation est peu sensible comme à l'origine l'est en termes de biodiversité. En effet le régime des espèces qui y vivent est considéré comme favorable du fait de la présence de bois.

Aussi, l'activité agricole par la prairie permanente, la limitation des intrants ainsi que la réintroduction de chèvres au bénéfice de son potentiel de dynamiser la biodiversité.

**3 L'IMPLANTATION DÉFINITIVE DU PROJET**

GLHD travaille actuellement avec les agriculteurs pour étudier l'implantation définitive de la ferme agropastorale. Cette phase de travail prend en compte les différents retours de concertation des services de l'Etat, l'étude d'impact et les retours des actions de concertation avec les élus locaux et riverains concernés.

Le projet répond dans à plusieurs objectifs, dont celui de créer un projet en dialogue avec les habitants.

**4 ET APRÈS...**

En 2022 les demandes d'autorisations administratives seront déposées auprès des autorités compétentes. Après avoir consulté les différents services de l'Agence Environnementale, le projet sera soumis à enquête publique afin que le Préfet délivre ensuite l'autorisation.

**2021**

**12 13 octobre**  
Rencontre avec les élus de Lortie-àux-Rois et de Champanelle-Chignes

**14 novembre**  
Visite sur site et atelier de concertation paysagère et territoriale  
Remise du premier bulletin

**20 novembre**  
Atelier biodiversité avec les élus de Champanelle-Chignes

**20 décembre**  
Remise de la deuxième lettre d'information et du deuxième bulletin

**2022**

**15 janvier**  
Atelier citoyens avec les élus de Lortie-àux-Rois

**LE BILAN DE LA CONCERTATION**

Les différents retours et ateliers de travail se sont déroulés dans un climat de confiance et de proximité, avec la présence de collectifs d'agriculteurs, René GAUDET, Julien LAROCHE et Jean-Philippe FROUARD.

Le projet rencontre globalement une image positive : « Ce projet a un avenir car il est une alternative à l'agriculture intensive et à l'élevage facile ». Cette dimension fait appel à certaines questions sur le bétail et le gain, dans une approche.

À ce titre les réponses objectives de l'équipe projet ont permis de préciser les interrogations, pour travailler sur des thématiques de travail précises. Les réponses apportées sont basées sur les retours d'expertise des différents acteurs et sur les études d'impact du bureau d'études SYNERGOS ENVIRONNEMENT.

Les ateliers de travail ont montré que les habitants et élus étaient particulièrement attachés à l'intégration territoriale et paysagère du projet, ainsi qu'à sa valorisation pédagogique. L'équipe projet étudie actuellement ces éléments.

Toutes les questions, remarques et échanges ont été consignés dans des comptes rendus, proposés à chaque séance de concertation et dans le bilan de concertation.

**Seul sur GLHD ? Green Lighthouse Développement est une société française implantée en région Nouvelle-Aquitaine et spécialisée dans l'aménagement de projets agricoles collectifs et d'urgence.**

**Ses valeurs ?** Promouvoir une énergie verte locale et accessible à tous à travers des projets innovants pour les territoires.

**Seu démarche est guidée par des engagements forts :**

- Soutenir les agriculteurs pour leur faire bénéficier de son expertise technique et les accompagner dans le développement d'un projet agricole.
- Développer des projets sans soutien financier public, et compatible sur le marché de l'électricité face aux énergies renouvelables.
- Proposer le meilleur projet possible, en s'engageant à réduire au maximum les potentiels impacts induits par les projets.

Lettre d'information n°2 : pages intérieures

## ASPECT QUANTITATIF

Nombre d'exemplaire imprimé : 650 exemplaires par lettre d'information

## DEUX KAKEMONOS

Les deux kakémonos ont été installés dans les locaux de la mairie de Laille-aux-Bois. D'une taille de 2 mètres de haut et de 80 centimètres de largeur, ils avaient pour objectif d'apporter une visibilité supplémentaire au projet de fermes agrivoltaïques, en présentant les informations de façon pédagogique et accessible à tous.

Les panneaux se voulaient synthétiques et pédagogiques dans la rédaction et dans l'iconographie et étaient construits sur la base de la lettre d'information, avec le cadre graphique dédié au projet.

**Le premier kakémono** présentait le projet et les porteurs du projet, d'annoncer le lancement de la concertation en présentant les modalités d'expression et en invitant à l'atelier. Il a été remis aux élus du Conseil municipal de Laille-aux-Bois, le mardi 12 octobre 2021, à la suite de l'atelier sur l'intégration paysagère et territoriale.

**Le deuxième kakémono** présentait le dispositif et le bilan de communication et de concertation, les points d'étapes du projet et d'inviter au site internet. Il a été remis aux élus du Conseil municipal de Laille-aux-Bois le 02 mars 2022.

Les deux kakémonos seront présents en mairie de Laille-aux-Bois pour consultation, pendant la phase d'instruction du projet.

**0 PÂTURAGES**  
terres d'avenir et de partage

Projet d'agrivoltaïsme de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes

**D'un projet énergétique et agricole, à un projet de territoire**

Une zone d'étude de 154 hectares pour un projet d'agrivoltaïsme combinant production d'énergie solaire et élevage ovin.

Un projet porté par trois agriculteurs du territoire, soutenus par GLHD, une entreprise française spécialisée dans ce type de projet.

La réintroduction d'une activité d'élevage ovin et la construction d'une bergerie sur des terrains agricoles peu productifs.



100 MW de production renouvelable électrique de 21 000 kg/m²/an, chauffage inclus

**3** agriculteurs engagés

**5** ans de développement

154 ha de zone d'étude

1 emploi de berger crée

700 ha de surface agricole

**C'est aussi...**

- La réintroduction de biodiversité via la prairie et les haies plantées autour du projet
- La proposition d'apprentissage pour les établissements scolaires agricoles à proximité
- Des moutons élevés sur site et transformés à l'abattoir de Chaumont
- Une fourniture locale de viande de mouton pour les établissements collectifs
- Un projet de sentier pédagogique autour du site, pour les petits et les grands

**... et une équipe à votre écoute**

Vous souhaitez poser une question ? En apprendre plus sur le projet ?

**opaturages.fr**  
**contact@opaturages.fr**

**L'agrivoltaïsme, c'est quoi ?**

C'est une technologie innovante qui combine simultanément production d'énergie verte et renouvelable et activité agricole, ici en l'occurrence, élevage ovin.



**GLHD**  
Collecteur d'énergie

**Kakémono n° 1**

**0 PÂTURAGES**  
terres d'avenir et de partage

Projet d'agrivoltaïsme de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes

**0 Pâtures, un projet de territoire**

**Un projet construit en dialogue avec les habitants**

Les porteurs du projet agricole et GLHD ont fait le choix depuis septembre 2021, d'associer au projet les élus locaux et les riverains dans une démarche de concertation préalable volontaire. Cette démarche émane d'une volonté de construire le projet dans le dialogue et l'intelligence collective. Les différentes rencontres se sont constituées dans un climat de confiance et de proximité.



**Les points d'étapes du projet**

- 1) Un dialogue continu avec l'ensemble des acteurs du territoire**  
Le projet s'est construit avec un ensemble d'acteurs institutionnels, les élus de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes et les riverains de ces deux communes.  
Chacun a apporté une valeur ajoutée au projet par son expertise.
- 2) Une étude d'impact réalisée par une équipe d'experts indépendants: SYNERGIS ENVIRONNEMENT**  
GLHD a missionné SYNERGIS ENVIRONNEMENT pour réaliser les diagnostics environnementaux et humains et analyser les impacts du projet dans une démarche ERC: Eviter Réduire Compenser.  
Le projet n'impacte aucune faune ou flore « à enjeu fort » et aura un impact positif sur la biodiversité, grâce à la réintroduction de prairie permanente, à la limitation des intrants ainsi qu'à la réintroduction de haies en bordure de site.
- 3) L'implantation définitive du projet**  
L'équipe projet travaille actuellement à l'implantation définitive de la ferme agrivoltaïque. Cette phase de travail prend en compte les retours des acteurs rencontrés.  
Le projet répond à plusieurs objectifs dont celui de créer un projet en dialogue avec les habitants.

**Calendrier prévisionnel du projet**



**Une équipe à votre écoute**

Vous souhaitez poser une question ? En apprendre plus sur le projet ?

**opaturages.fr**  
**contact@opaturages.fr**

**GLHD**  
Collecteur d'énergie

**Kakémono n° 2**

## ASPECT QUANTITATIF

Nombre d'exemplaires imprimés : 1 exemplaire par kakémono

Lieux de mise à disposition du public : Dans les locaux de la mairie de Laville-aux-Bois

## UN DISPOSITIF WEB

Le dispositif web a permis de mettre en valeur le projet de fermes agrivoltaïques O'Pâturages, en mettant à disposition les lettres d'information, une adresse électronique et un formulaire de contact pour joindre l'équipe projet.

L'adresse du site internet est la suivante : <https://www.opaturages.fr>

La page d'accueil du site internet amène vers 6 onglets :

- > **Le projet** récapitule les objectifs énergétiques et agricoles du projet agrivoltaïque, en faisant un focus sur le site d'implantation et le calendrier prévisionnel du projet.
- > **Les porteurs du projet** présente l'équipe projet O'Pâturages, à savoir le collectif d'agriculteurs et l'entreprise GLHD.
- > **Un projet de territoire** indique les facteurs de développement local et ses bénéfices pour le territoire.
- > **La concertation** présente le dispositif de concertation et les modalités de participation (atelier, adresse électronique, formulaire de contact). Cet onglet comprend également les lettres d'information du projet.
- > **FAQ** reprend les 7 sept questions principales liées au projet.
- > **Contact** dirige vers le formulaire de contact.



Page d'accueil du site internet



Onglet «La concertation» du site internet

Le site internet a contracté 258 visiteurs uniques à date du 31 janvier 2022.

Le nombre de visiteurs uniques par onglet :



Via l'adresse électronique et le formulaire de contact, l'équipe projet a reçu 4 mails et un formulaire de contact, de trois personnes différentes :

- > **Formulaire reçu le 21 octobre 2021** : Intérêt pour le projet et souhait de participer aux actions de concertation.
- > **Courriel reçu le 21 octobre 2021** : Questions sur le raccordement électrique, l'impact écologique du projet et les retombées économiques de ce dernier sur la commune.
- > **Courriel reçu le 21 octobre 2021** : Constat sur le jour désigné pour la visite du site et l'atelier qui n'est pas évident pour les personnes en activité.
- > **Courriel reçu le 4 novembre 2021** : Questions sur la production électrique, la pousse de l'herbe sous les panneaux, les reflets des panneaux solaires sur la route et l'impact du projet sur les biens fonciers et immobiliers situés à proximité du projet.
- > **Courriel reçu le 16 novembre 2021** : Questions sur la durée de vie d'un panneau photovoltaïque et son recyclage.
- > **Courriel reçu le 21 janvier 2022** : Question sur le réalisme technique et financier du projet, en comparaison avec celui de Cestas (33).

L'équipe projet a répondu à chacun des mails reçus.

## ARTICLE PRESSE

La visite sur site du 9 novembre 2021 a été accompagnée par un journaliste et un correspondant du journal quotidien, *Le Journal de la Haute-Marne*.

L'article écrit par Frédéric THÉVENIN « L'agrivoltaïsme sur 154 ha en Haute-Marne : produire de l'énergie pour sauver l'agriculture » a été publié dans le *Journal de la Haute-Marne* le 19 novembre 2021.

L'article est disponible au lien suivant :

<https://jhm.fr/agrivoltaisme-sur-154-ha-en-haute-marne-produire-de-lenergie-pour-sauver-lagriculture/#>





Dans un souci de transparence, trois agriculteurs sur le territoire de Laville-aux-Bois et Chamarandes-Choignes ont exposé sur le terrain leur désir d'étudier une zone de 154 ha pour y envisager l'installation panneaux photovoltaïques. La société GLHD est associée à ce projet agricole et énergétique.

Rémi Cauret, Julien Lanclume et Jean-Philippe Frossard, agriculteurs sur Laville-aux-Bois et Chamarandes-Choignes, ont décidé de porter un projet commun ; celui de mettre en place une ferme agrivoltaïque sur une zone d'étude de 154 ha. Cette dernière se situe aux abords de Laville-aux-Bois, à gauche de la départementale Chaumont/Biesles.

Lors de la visite du site d'implantation, les agriculteurs ont justifié cette ambition aux côtés de la société française GLHD qui est spécialisée dans

Première page de l'article presse

L'étude en cours

Célia Barbaud indique aussi que 15 ha de panneaux à distance suffisante pour laisser passer les outils agricoles produira chaque année autant d'électricité qu'une éolienne de 5 MW (200 m de haut). Au total, le site pourrait produire 120 MW (100 MWe) soit la consommation en électricité et chauffage de 22 500 foyers par an. Cette électricité partirait sur le réseau, en priorité, sur les zones les plus proches.

Frédéric Thévenin

## Un projet sans subvention et concerté

La société GLHD met en avant l'absence de subventions de l'Etat pour ce genre de projets. Les investisseurs privés savent que les techniques sont assez matures pour produire de l'électricité à un prix compétitif face aux énergies conventionnelles (dont le nucléaire) et aux énergies renouvelables actuelles. Cette indépendance vis-à-vis des aides publiques permet de produire de l'électricité aux environs de 4 ct du kWh contre 5 pour le nucléaire historique. Avec ce genre de projet, GLHD profite aussi de l'économie d'échelle en s'installant sur de grandes surfaces comme ici.

Page 4 sur 5 de l'article presse

L'article est objectif et explique la démarche de concertation et les tenants et aboutissants du projet agrivoltaïque.

## LES ACTIONS PRÉSENTIELLES

### > Le porte à porte

Le porte-à-porte s'est réalisé, le mardi 12 et le mercredi 13 octobre 2021 en après-midi, auprès des riverains situés à proximité du site d'implantation à Laville-aux-Bois.

L'objectif de cette action était de donner la primeur de l'information aux riverains directement impactés par le projet. Cette action a permis d'informer les riverains du projet, d'expliquer ses tenants et aboutissants, d'ouvrir les échanges et d'inviter à la visite sur site et atelier du 9 novembre 2021.

## > La visite sur site

La visite sur site, réalisée le 9 novembre 2021 de 15h à 17h, était destinée à parcourir le site d'implantation des fermes agrivoltaïques avec les participants. Chaque arrêt permettait à l'équipe projet de détailler une thématique précise (présentation de l'équipe projet, présentation du projet de fermes agrivoltaïques, présentation du dispositif de concertation), en échangeant avec les participants, afin de recueillir leurs questions, remarques et propositions.

## > Les ateliers

Les ateliers étaient destinés à informer largement la population de Lavelle-aux-Bois, de Chamarandes-Choignes et des communes alentour, autour de thématiques précises. L'équipe projet, en lien avec État d'Esprit Stratis, a organisé des ateliers à destination des élus municipaux de Lavelle-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes, des riverains de ces deux communes et de celles aux alentours.

### Nous avons effectué cinq ateliers :

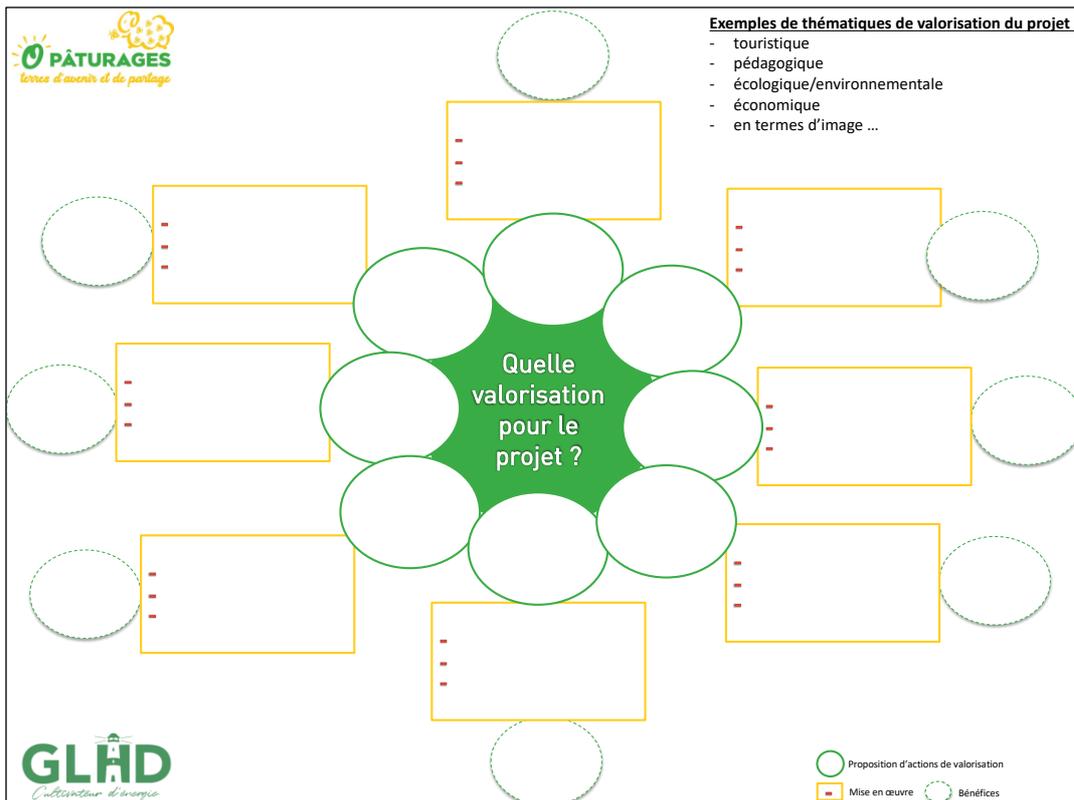
- > Atelier présentation du projet aux élus du Conseil municipal de Lavelle-aux-Bois, le mardi 12 octobre 2021
- > Atelier présentation du projet aux élus du Conseil municipal de Chamarandes-Choignes, le mercredi 13 octobre 2021
- > Atelier intégration paysagère et territoriale ouvert aux riverains, le mardi 9 novembre 2021
- > Atelier présentation des études d'impact et biodiversité aux élus du Conseil municipal de Lavelle-aux-Bois, le mardi 23 novembre 2021
- > Atelier présentation des études d'impact et chemins autour du projet aux élus du Conseil municipal de Chamarandes-Choignes, le 7 décembre 2021

## LES SUPPORTS DE CONTRIBUTION

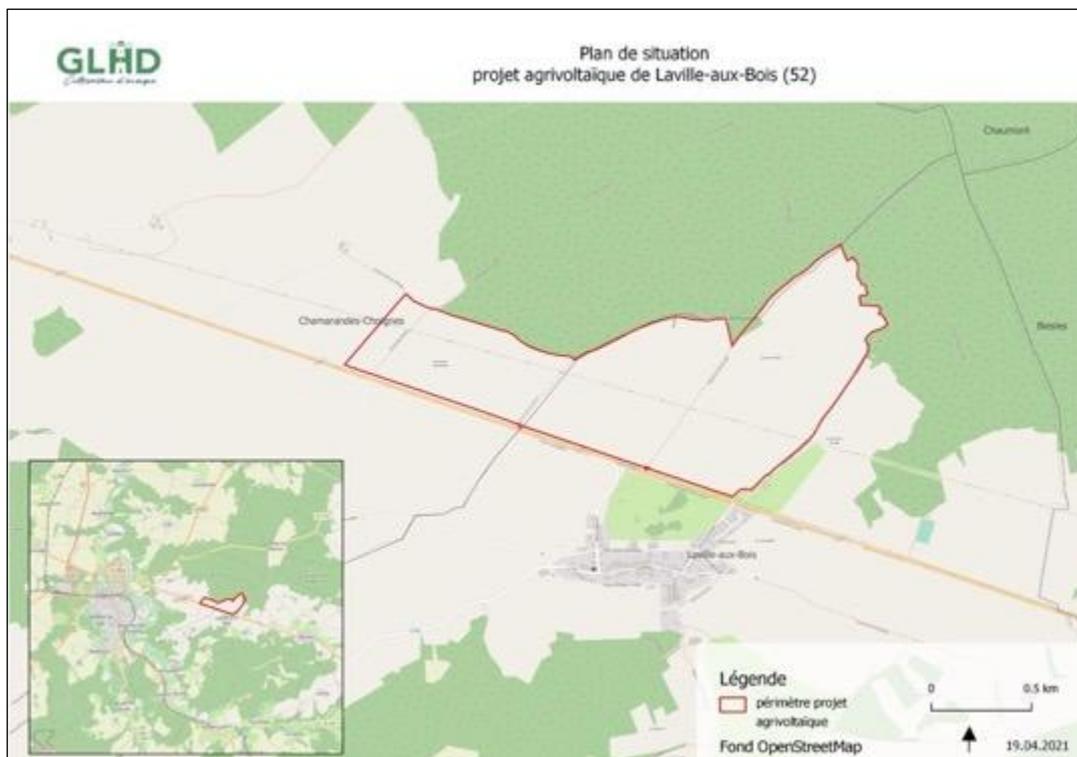
### > Atelier

Les supports de contribution des différents ateliers permettaient aux participants de formuler leurs constats, propositions et points d'alerte à l'écrit. Ces éléments étaient d'ordre cartographique pour construire la réflexion à l'échelle du projet et graphique pour organiser la réflexion sur papier.

Ces éléments étaient ensuite repris lors de la restitution et mis en débat avec l'ensemble des participants et l'équipe projet.



Support de contribution lors de l'atelier du 23 novembre. Ce support permettait aux participants de formuler des propositions construites et de les restituer dans un second temps.



Ce support cartographique, ou d'autres semblables, était présent aux ateliers des 9 et 23 novembre et du 7 décembre 2021. Il permettait aux participants d'indiquer des points précis sur la carte, à l'aide de post-it et de gommettes. Ces supports étaient essentiels pour se repérer à l'échelle de la ville et du projet.



## Partie 3 FICHES ACTIONS

Les différentes actions de concertation ont permis de partir à la rencontre des élus et des riverains de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes. **Les échanges ont été riches et constructifs et l'équipe projet a constaté l'importance de la transmission orale pour installer des liens de confiance.**

En effet, GLHD était inconnue sur le territoire et les enjeux de l'agrivoltaïsme méconnus pour la plupart des acteurs rencontrés. Il était donc nécessaire d'installer un climat de confiance, en répondant et en communiquant sur des faits objectifs, pour dépasser la méfiance et se diriger vers des thématiques de travail précises.

La présence du collectif d'agriculteurs, avec Rémi CAURET, Julien LANCLUME et Jean-Philippe FROSSARD, a créé une proximité avec les riverains. En effet ces acteurs de terrain, facilement identifiables, ont donné une garantie au projet : « *Si le projet est géré par ce collectif d'agriculteurs, alors ce sera forcément bien.* » a indiqué un riverain lors du porte-à-porte.

Dans un second temps la présence régulière sur le terrain de Célia BARBAUD, Cheffe de projet chez GLHD et Vincent vignon, responsable développement chez GLHD, leur disponibilité et les réponses objectives apportées aux élus et riverains ont permis de clarifier le projet O'Pâturages et d'avancer dans un dialogue constructif et ouvert.

**L'ambiance générale était constructive et ouverte. Les différentes actions de concertation ont permis aux participants de s'exprimer et d'apporter une valeur ajoutée concrète au projet.**

### A. PORTE-A-PORTE : 12 ET 13 OCTOBRE 2021

Le porte-à-porte s'est déroulé les 12 et 13 octobre 2021 en après-midi, auprès des pavillons situés à proximité du site d'implantation.

Étaient présents :

- > **Jean-Philippe FROSSARD**, Agriculteur à Laville-aux-Bois et porteur du projet
- > **Camille RADIGUET**, Consultante État d'Esprit Stratis
- > **Mathieu VIVIEN**, Consultant État d'Esprit Stratis

L'équipe projet a frappé à une trentaine de portes et rencontrés 21 personnes, principalement à la retraite. L'accueil était positif et la plupart ont pris le temps de discuter avec l'équipe projet.

L'objectif était d'informer du projet, de recueillir les premières impressions et d'inviter à la visite du site/ atelier.

Les questions posées aux riverains étaient les suivantes :

- > **Avez-vous entendu parler du projet d'agrivoltaïsme ? Par quels biais ? :** la plupart des personnes avaient une connaissance partielle du projet.
- > **Que pensez-vous du projet ? :** La plupart des personnes rencontrées se sont montrées favorables au projet, avec un accueil positif envers le collectif d'agriculteurs, connu sur le territoire. Une inquiétude est prononcée envers le troupeau ovin, la bergerie et leurs potentiels impacts sonore et olfactif.
- > **Quels sont les sujets sur lesquels vous souhaiteriez avoir plus d'informations ? :** Les questions sont d'ordre global (taille, lieu du projet), technique (orientation des panneaux, stockage de l'électricité) et agricole (taille du troupeau, valorisation de celui-ci).
- > **Un atelier de concertation va être organisé, autour de quels aspects du projet aimeriez-vous échanger ? Souhaiteriez-vous y participer ?** Les riverains souhaitent participer à l'atelier pour prendre conscience de la dimension du projet et poser des techniques à l'équipe projet.
- > **Divers :** Certaines personnes envisagent la valorisation d'un circuit court autour du troupeau de brebis, d'autres se sont montrées intéressées pour élever le troupeau.

## BILAN DE L'ACTION TERRAIN : PORTE-A-PORTE

La présentation du projet et les échanges se sont déroulés de façon ouverte. Les riverains nous ont accueillis avec curiosité et ont montré de l'intérêt envers le dispositif de concertation organisé.

## B. PRÉSENTATION DU PROJET AU CONSEIL MUNICIPAL DE LAVILLE-AUX-BOIS : 12 OCTOBRE 2021

La présentation du projet s'est déroulée au Conseil municipal de Laville-aux-Bois, le mardi 12 octobre 2021 de 19h00 à 21h00.

### Étaient présents :

- > Jean-Philippe FROSSARD, Agriculteur à Laville-aux-Bois et porteur du projet
- > Célia BARBAUD, Cheffe de projet GLHD
- > Camille RADIGUET, Consultante État d'Esprit Stratis
- > Mathieu VIVIEN, Consultant État d'Esprit Stratis
- > Claude GEORGES, Maire de Laville-aux-Bois

Il y a eu un premier temps de présentation et un deuxième d'échanges ouverts avec les élus. L'objectif de cette présentation, était d'établir un lien pérenne avec les élus et d'échanger de façon ouverte pour répondre à toutes leurs questions, inquiétudes. Cette démarche de proximité a été appréciée par l'ensemble des participants.

### La présentation du projet O'Pâturages s'est déroulée, sur la base d'un Powerpoint, sur plusieurs points :

- > Introduction du projet et de la réunion au Conseil municipal,
- > Définition de l'agrivoltaïsme,
- > Présentation du projet agricole,
- > Présentation du projet agrivoltaïque,
- > Présentation de l'intégration territoriale du projet,
- > Présentation des premières études d'impacts,
- > Présentation du rétroplanning du projet.

### Plusieurs questions sont ressorties de ce premier point participatif :

#### →5 questions sur le devenir du projet

- > Quelle surface du site sera couverte par les panneaux ?
- > Que se passera-t-il dans 40 ans ?
- > Est-ce que dans 40 ans le projet pourra être agrandi ?
- > Est-ce que les panneaux doivent être nettoyés ?
- > Comment les panneaux seront-ils recyclés ?
- > La durée des panneaux est-elle limitée à 40 ans ?

#### →4 questions sur le projet

- > Quelle surface du site sera couverte par les panneaux ?
- > Quelle sera la hauteur des panneaux ?
- > Quelle catégorie de permis de construire ?

- > Prise en compte de la conduite de gaz sur le site ?

**→4 questions sur le raccordement électrique**

- > Où sera implanté le poste de livraison ?
- > La production électrique sera-t-elle redistribuée localement ?
- > Pourquoi aller aussi loin pour se raccorder ?
- > Est-il possible de donner un ordre de grandeur du volume d'électricité produit ?

**→ 4 questions sur les cheminements et accès au site**

- > Le parc sera-t-il clôturé par du grillage ?
- > Y aura-t-il des portes d'accès sur le chemin du Rû ?
- > Qu'en est-il des particuliers qui possèdent des bois ?
- > Qui pourra rentrer dans la centrale ?

**→2 questions sur l'élevage des moutons**

- > Qui gèrera les moutons ?
- > Quand l'élevage de moutons commencera-t-il ?

**→1 question sur la prairie**

- > Est-ce que l'herbe sous les panneaux va moins pousser ?

Plusieurs constats sont ressortis de ce premier point participatif :

- > Une structure d'exploitation commune sera créée entre les 3 agriculteurs.
- > Comparé aux projets éoliens, l'agrivoltaïsme ne laissera pas de trace sur le terrain .
- > La commune de Chamarandes-Choignes porte un projet éolien, dans lequel la commune de Laville-aux-Bois est associée.

## **BILAN DE L'ACTION TERRAIN : PRESENTATION DU PROJET AU CONSEIL DE LAVILLE-AUX-BOIS**

La présentation du projet et les échanges se sont déroulés de façon constructive. L'ensemble des élus présents étaient satisfaits de la disponibilité de l'équipe projet et de l'organisation de cette rencontre.

Le nombre de questions, au nombre de 20, montre une curiosité et un intérêt pour le projet. L'équipe projet a répondu à chacune de ces questions, avec des éléments objectifs.

À ce stade aucune proposition n'a été soumise par les participants. En effet une première phase d'appropriation avec le projet était nécessaire, avant la formulation de propositions.

## C. PRÉSENTATION DU PROJET AU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAMARANDES-CHOIGNES : 13 OCTOBRE 2021

La présentation du projet s'est déroulée au Conseil municipal de Chamarandes-Choignes, le mercredi 13 octobre 2021 de 19h00 à 21h00.

### Étaient présents :

- > Jean-Philippe FROSSARD, Agriculteur à Laville-aux-Bois et porteur du projet
- > Vincent VIGNON, Responsable développement GLHD
- > Célia BARBAUD, Cheffe de projet GLHD
- > Camille RADIGUET, Consultante État d'Esprit Stratis
- > Mathieu VIVIEN, Consultant État d'Esprit Stratis
- > Bernadette RETOURNARD, Maire de Chamarandes-Choignes
- > Bernard VIALLETEL, Adjoint à la Maire de Chamarandes-Choignes
- > Yannick THOMAS, Adjoint à la Maire de Chamarandes-Choignes
- > Frédéric BERHAUT, Conseiller à la Maire de Chamarandes-Choignes
- > Jacques ROUSSELIN, Conseiller à la Maire de Chamarandes-Choignes

Il y a eu un premier temps de présentation et un deuxième d'échanges ouverts avec les élus. L'objectif de cette présentation, était d'établir un lien pérenne avec les élus et d'échanger de façon ouverte pour répondre à toutes leurs questions, inquiétudes. Cette démarche de proximité a été appréciée par l'ensemble des participants.

### La présentation du projet O'Pâturages s'est déroulée, sur la base d'un Powerpoint, sur plusieurs points :

- > Introduction du projet et de la réunion au Conseil municipal,
- > Définition de l'agrivoltaïsme,
- > Présentation du projet agricole,
- > Présentation du projet agrivoltaïque,
- > Présentation de l'intégration territoriale du projet,
- > Présentation des premières études d'impacts,
- > Présentation du rétroplanning du projet.

### Plusieurs questions sont ressorties de ce deuxième point participatif :

#### **→4 questions sur l'élevage de brebis**

- > Quelle sera la taille du troupeau de brebis ?
- > Combien de moutons y a-t-il par hectare ?
- > Est-ce que les brebis auront constamment à manger ?

- > Est-ce que les agriculteurs qui portent le projet, ont rencontré des agriculteurs de projets similaires ?

#### →4 questions sur la concertation

- > Y aura-t-il une enquête d'utilité publique ?
- > Est-il possible d'organiser une visite sur un site similaire, pour mieux comprendre le projet global ?
- > Est-ce que la concertation et la communication vont se limiter au périmètre de Laville-aux-Bois ?
- > Est-il possible de coordonner la communication des différents projets d'EnR sur le territoire ?

#### →4 questions sur le projet

- > Quelle est la surface du projet ?
- > Au bout de combien de temps le projet est-il amorti ?
- > Avec les panneaux est-ce que le foncier reste en non bâti ?
- > Est-ce que le GLHD envisage de faire du mécénat environnemental autour du projet ?

#### →3 questions sur la prairie

- > Le département prévoit-il de mettre des haies ?
- > Comment réimplantez une prairie sous les panneaux ?
- > Est-ce que la luzerne sa reflleurir avec les moutons ?

#### →2 questions sur les études d'impacts

- > Où en sont les études d'impacts ?
- > Est-ce que l'équipe projet prévoit de conserver les deux buissons isolés, qui représentent des enjeux en matière d'habitats ?

#### →1 question sur les panneaux photovoltaïques

- > Les panneaux seront-ils verticaux ou obliques ?

#### Plusieurs constats sont ressortis de ce deuxième point participatif :

- > Les camions forestiers passent sur les chemins agricoles, avec un chargement de 60 tonnes.
- > La surface du projet de 150 ha est importante, une visite sur le terrain pour les riverains serait appréciée pour mieux se projeter.
- > Le dispositif de communication et de concertation de O'Pâturages, est similaire avec les projets d'Opale (éolien) et du méthaniseur.

#### Plusieurs propositions sont ressorties de ce premier point participatif :

- > Créer du mécénat environnemental autour du projet, pour l'intégrer dans le territoire. Cette dimension peut se faire avec le parcours pédagogique.
- > Sortir des références agricoles et s'adapter à la météo pour semer l'herbe : en période de pluies, parfois en même temps que les cultures d'automne.

- > Organiser une rencontre entre les élus du Conseil municipal de Chamarandes-Choignes et le bureau d'études environnementales, afin d'échanger sur plusieurs sujets tels que la plantation de haies.

## BILAN DE L'ACTION TERRAIN : PRESENTATION DU PROJET AU CONSEIL DE CHAMARANDES-CHOIGNES

La présentation du projet et les échanges se sont déroulés de façon constructive. L'ensemble des élus présents étaient satisfaits de la disponibilité de l'équipe projet et de l'organisation de cette rencontre.

Le nombre de questions, au nombre de 18, montre une curiosité et un intérêt pour le projet. L'équipe projet a répondu à chacune de ces questions, avec des éléments objectifs.

Les élus ont manifesté plusieurs propositions et avaient une vision globale du projet : dispositif de communication et de concertation, sentier pédagogique, études d'impacts etc.

## D. VISITE DU SITE D'IMPLANTATION : 09 NOVEMBRE 2021

La visite du site d'implantation des fermes agrivoltaïques s'est déroulée le mardi 09 novembre 2021 de 15h00 à 17h00.

### Étaient présents :

- > Rémi CAURET, Agriculteur à Laville-aux-Bois et porteur du projet
- > Julien LANCLUME, Agriculteur à Laville-aux-Bois et porteur du projet
- > Célia BARBAUD, Cheffe de projet GLHD
- > Camille RADIGUET, Consultante État d'Esprit Stratis
- > Mathieu VIVIEN, Consultant État d'Esprit Stratis

La visite du site d'implantation était ouverte au grand public et a réuni onze riverains de Laville-aux-Bois. Nous nous sommes réunis à l'entrée du site d'implantation (en face de la rue de la Grand'Haie). Nous étions accompagnés par un journaliste et un correspondant du journal quotidien, *Le Journal de la Haute-Marne*.

La balade sur site, à travers la parcelle agricole a permis à l'équipe de présenter le projet et son état d'avancement. Entre chaque point d'arrêt les participants pouvaient échanger de façon plus informelle avec l'équipe projet. L'objectif de

cette balade sur site était d'inviter les participants directement sur la parcelle, pour concrétiser les échanges et se rendre compte de la dimension du projet. Cette dynamique a été appréciée par l'ensemble des participants.

À la suite de la visite les participants ont rejoint la salle polyvalente de Laville-aux-Bois pour l'atelier intégration paysagère et territoriale.

Plusieurs sujets ont été évoqués par les participants et l'équipe projet pendant la visite de site :

- > Le projet dans son ensemble,
- > Les impacts du projet sur la faune et la flore,
- > Le projet photovoltaïque,
- > Le projet agricole,

D'une façon générale le projet a une image positive chez les riverains : « *Ce projet c'est l'avenir. C'est à la fois une alternative à l'agriculture classique et à l'énergie fossile.* »

En parallèle le projet soulève certaines interrogations :

- > Est-ce qu'un projet aussi conséquent aura un impact sur la dévaluation des maisons, financièrement parlant ?
- > Est-ce que les panneaux photovoltaïques provoquent des reflets sur la route ?
- > Que prévoit le projet en termes d'intégration paysagère ?
- > Quelle est la hauteur de la clôture ?

Ces interrogations, sur la proximité du projet avec une route départementale et des pavillons, en rejoignent d'autres sur :

- > L'acceptabilité sociale, visuelle et paysagère du projet,
- > L'impact du projet sur le territoire (gains financiers pour la commune, statut des sols occupés),
- > Les impacts du projet sur le paysage, la faune et la flore,
- > La production d'énergie électrique et son raccordement,
- > La gestion du projet agricole et du troupeau ovin.

Photo de la visite de site sur les parcelles agricoles



## BILAN DE L'ACTION TERRAIN : VISITE DU SITE D'IMPLANTATION

La visite du site d'implantation et les échanges se sont déroulés de façon ouverte. L'ensemble des participants présents étaient satisfaits de la disponibilité de l'équipe projet, de son objectivité dans les réponses données et de l'organisation de cette rencontre.

Au-delà des questions techniques (raccordement électrique, biodiversité, gestion du troupeau agricole), les participants se sont questionnés sur l'impact du projet sur leur quotidien : nuisances du troupeau agricole (sonore et olfactif), reflets des panneaux sur la route départementale, hauteur des grilles et d'évaluation financière potentielle de leur maison).

## E. ATELIER INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET TERRITORIALE : 09 NOVEMBRE 2021

L'atelier s'est déroulé le mardi 09 novembre 2021 de 17h30 à 19h00, à la salle polyvalente de Laville-aux-Bois,

### Étaient présents :

- > Rémi CAURET, Agriculteur à Laville-aux-Bois et porteur du projet
- > Julien LANCLUME, Agriculteur à Laville-aux-Bois et porteur du projet
- > Célia BARBAUD, Cheffe de projet GLHD
- > Camille RADIGUET, Consultante État d'Esprit Stratis
- > Mathieu VIVIEN, Consultant État d'Esprit Stratis

L'atelier était ouvert au grand public et a réuni sept riverains de Laville-aux-Bois.

L'atelier a permis aux participants de mobiliser leur réflexion de groupe sur des supports de présentation (*voir annexe p.80*). L'objectif était de faire émerger des propositions communes. Ce temps de travail a été suivi d'une restitution. L'atelier a permis à l'équipe projet de constater les principaux souhaits des riverains en matière d'intégration paysagère et territoriale.

### Propositions des participants sur l'intégration paysagère :

- > Conserver les bosquets présents sur le site d'implantation : habitude visuelle pour les habitants et ressources en termes de biodiversité.
- > Installer une haie discontinue le long de la route départementale.
- > Veiller à intégrer les fermes agrivoltaïques dans le paysage :

### Propositions des participants sur l'intégration territoriale :

- > Suivre l'évolution botanique des espaces pâturés.
- > Créer en bordure de fermes des jachères fleuries avec des bancs pour s'asseoir.
- > Créer un sentier forestier et pédagogique dans la forêt.
- > Créer des dynamiques de formation autour du projet, notamment pour les écoles, les classes vertes et le tourisme d'entreprise.
- > Créer un circuit court avec les brebis « à hauteur d'habitants ».
- > Impliquer le projet dans une dynamique de participation financière d'une « Maison des énergies vertes », en lien avec les autres projets d'EnR sur le territoire.
- > Impliquer le projet O'Pâturages dans la participation financière de panneaux photovoltaïques sur bâtiments privés et publics.

L'atelier s'est poursuivi par un temps d'échanges informels autour de rafraichissements avec les participants et M. le Maire de Laville-aux-Bois Claude GEORGES.



Photo de l'atelier à la salle polyvalente de Laville-aux-Bois

## BILAN DE L'ACTION TERRAIN : ATELIER INTEGRATION PAYSAGERE ET TERRITORIALE

L'atelier et les échanges se sont déroulés de façon constructive. Certains participants ont indiqué que leur marge de manœuvre était limitée. Malgré cela ils ont participé au travail de groupe.

Les habitants sont particulièrement attachés à l'intégration paysagère des fermes agrivoltaïques et à sa valorisation pédagogique et territoriale : sentier forestier pédagogique, jachère autour du projet avec panneaux pédagogiques, formations et animations autour du projet destinées à différents publics.

## F. ATELIER BIODIVERSITÉ : 23 NOVEMBRE 2021

L'atelier s'est déroulé le mardi 23 novembre 2021 de 19h00 à 20h30, au Conseil municipal de Chamarandes-Choignes.

### Étaient présents :

- > Célia BARBAUD, Cheffe de projet GLHD
- > Anaïs EDME, Naturaliste - SYNERGIS ENVIRONNEMENT
- > Mathieu VIVIEN, Consultant État d'Esprit Stratis
- > Bernadette RETOURNARD, Maire de Chamarandes-Choignes
- > Bernard VIALLETEL, Adjoint à la Maire de Chamarandes-Choignes
- > Véronique KOLB, Adjointe à la Maire de Chamarandes-Choignes
- > Yannick THOMAS, Adjoint à la Maire de Chamarandes-Choignes
- > Frédéric BERHAUT, Conseiller à la Maire de Chamarandes-Choignes
- > Jacques ROUSSELIN, Conseiller à la Maire de Chamarandes-Choignes

La rencontre avec le bureau d'études en charge des études d'impact et l'atelier sur la biodiversité avait été demandé par le Conseil municipal de Chamarandes-Choignes, lors de la présentation du projet le 13 octobre 2021.

Madame la Maire Bernadette RETOURNARD et cinq élus municipaux étaient présents à l'atelier qui s'est déroulé en deux parties.

Toute d'abord Anaïs EDME du bureau d'étude SYNERGIS ENVIRONNEMENT a présenté les résultats des études d'impacts. **La majorité des enjeux fort et très fort, se situe en lisière de forêt et donc hors du site d'implantation.**

La présentation, ouverte aux questions, s'est poursuivie par un temps d'échanges autour de rafraichissements. Ce second temps s'est mobilisé autour de supports cartographiques (*voir annexe p.82*) où les élus ont affirmé le souhait de planter une haie discontinue le long de la route départementale. Aussi ils souhaitent préserver le couloir de déplacement des oiseaux, situé au centre du site d'implantation.



Photo de l'atelier au Conseil municipal de Chamarandes-Choignes

## BILAN DE L'ACTION TERRAIN : ATELIER BIODIVERSITE

L'atelier et les échanges se sont déroulés dans une confiance commune. Les élus se sont investis dans la présentation et dans les échanges sur les questions de biodiversité.

La présence du bureau d'études SYNERGIS ENVIRONNEMENT a permis d'objectiver les réponses de l'équipe projet et d'installer un climat de confiance avec les élus.

La réponse de GLHD d'organiser cet atelier, à la suite de la demande du Conseil municipal de Chamarandes-Choignes, a été fortement appréciée.

## G. ATELIER CHEMINS : 7 DÉCEMBRE 2021

L'atelier s'est déroulé le mardi 7 décembre 2021 de 19h00 à 20h30, au Conseil municipal de Laville-aux-Bois.

### Étaient présents :

- > Julien LANCLUME, Agriculteur à Laville-aux-Bois et porteur du projet
- > Célia BARBAUD, Cheffe de projet GLHD
- > Anaïs PLUMER, Cheffe de projet GLHD
- > Claude GEORGES, Maire de Laville-aux-Bois
- > Deux conseillers municipaux

Cet atelier spécifique sur les chemins autour du site d'implantation avait été demandé par le Conseil municipal de Laville-aux-Bois, lors de la présentation du projet le 12 octobre 2021.

Monsieur le Maire Claude GEORGES et deux élus municipaux étaient présents à l'atelier qui s'est déroulé en deux parties.

Tout d'abord Célia BARBAUD, cheffe de projet GLHD a présenté les résultats des études d'impacts. La majorité des enjeux fort et très fort, se situe en lisière de forêt et donc hors du site d'implantation.

La présentation, ouverte aux questions s'est poursuivie par un temps d'échanges autour de supports cartographiques (*voir annexe p.82*). Plusieurs discussions se sont ouvertes sur la qualification des chemins et leurs utilisations, ainsi que sur l'implantation de la bergerie (que les élus souhaitent installer à l'Est vers le boisement le plus éloigné du village). Des échanges ont également eu lieu sur les réserves d'eau nécessaire au troupeau d'ovin.

### BILAN DE L'ACTION TERRAIN : ATELIER CHEMINS

L'atelier et les échanges se sont déroulés dans une construction commune. Les élus se sont investis dans la présentation et dans les échanges sur les questions de cheminements.

La présentation des résultats d'études d'impact par Célia BARBAUD a permis d'objectiver les réponses de l'équipe projet et d'installer un climat constructif avec les élus.

La réponse de GLHD d'organiser cet atelier, à la suite de la demande du Conseil municipal de Laville-aux-Bois a été fortement appréciée.



## Partie 4 SYNTHÈSE PAR THÉMATIQUE TRANSVERSALE

### A. LE PROJET DE FERMES AGRIVOLTAÏQUES

**Le projet, par sa complexité et sa nouveauté, a suscité de nombreuses questions, qui attaient autant au volet énergétique (raccordement électrique, conception et recyclage des panneaux solaires etc.), qu'au volet agricole (gestion du troupeau ovin, pousse de la prairie etc.).**

Il était nécessaire de dépasser rapidement ces questions pour plusieurs raisons :

- > rassurer les participants,
- > approprier les participants avec le projet,
- > installer un climat de confiance entre l'équipe projet et les participants,
- > diriger la réflexion vers des thématiques de travail précises telles que la biodiversité et l'intégration territoriale du projet.

**Plusieurs participants, malgré leur proximité avec la ruralité et avec des exploitations agricoles, ont émis des inquiétudes envers la bergerie.** En effet la proximité du projet avec les pavillons, entraîne des craintes de nuisances sonores et olfactives apportées par le troupeau.

**Les réponses objectives et sourcées fournies par l'équipe projet (avec supports cartographiques, études d'impacts, retours d'expérience) ont permis d'installer un espace de dialogue et de compréhension.**

### B. L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES FERMES AGRIVOLTAÏQUES

**Le projet de fermes agrivoltaïques est situé des parcelles agricoles et devant un bois.** Ces espaces ont une valeur paysagère, écologique, symbolique pour les riverains (espaces verts auxquels ils sont attachés).

**La présentation des études d'impacts en Conseil municipal, par une naturaliste du bureau d'études SYNERGIS ENVIRONNEMENT, a permis d'objectiver les réponses de l'équipe projet et de rassurer les élus locaux.** En effet ces études montrent que le site d'implantation n'est pas concerné par une biodiversité à enjeux

fort et très fort. Aussi la prairie permanente et la limitation des intrants aura un impact positif sur la faune et la flore.

**Les participants (élus locaux et riverains) ont émis les souhaits suivants :**

> **planter une haie discontinue le long de la route départementale.** Cette haie permettrait d'avoir des points de vue partiels sur les fermes agrivoltaïques.

> **intégrer la haie discontinue dans le paysage,** avec des essences naturellement présentes sur le territoire.

Les participants et élus locaux ont également demandé à l'équipe projet une attention particulière sur le traitement des chemins autour du projet et sur leurs utilisations. En effet sur ces chemins passent des forestiers et agriculteurs, avec des chargements parfois proches des 60 tonnes. Les chemins devront donc être calibrés pour supporter ces passages et charges.

## C. L'INTÉGRATION TERRITORIALE DES FERMES AGRIVOLTAÏQUES

**Le souhait d'intégration territoriale est partagé par l'équipe projet O'Pâturages.** En effet les acteurs agricoles locaux sont associés de près au projet de fermes agrivoltaïques.

**Cette démarche préalable a été appréciée par l'ensemble des participants, qui désirent également apporter une valorisation pédagogique et éducative au projet.**

Les participants se sont principalement concentrés sur deux propositions :

- > Créer un sentier forestier et pédagogique,
- > Créer des dynamiques de formations et d'animations autour des fermes agrivoltaïques notamment pour les écoles, les classes vertes et le tourisme d'entreprise.

Dans un axe global les participants souhaitent mobiliser des activités pédagogiques autour du troupeau et du parc solaire avec un animateur, afin de montrer au public l'évolution des mondes agricole et énergétique sur leur territoire.

A également été évoqué la mise en place d'un circuit court autour de l'élevage de brebis afin de faire bénéficier à la population locale.



## Partie 5 LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION



La concertation a permis aux participants de s'approprier le projet de fermes agrivoltaïques en comprenant ses tenants et aboutissants. Cette première phase d'appropriation a permis de nouer un dialogue ouvert entre l'équipe projet, les élus et les riverains, pour se diriger vers des phases de travail plus concrètes et thématiques.

### Les principales propositions exprimées :

- > **Éloigner la bergerie des habitations**, car elles peuvent sources de nuisances sonores et olfactives.
- > **Préserver le bosquet situé au Nord et à l'Est du projet**, pour sa valeur symbolique et en termes de biodiversité.
- > **Planter une haie discontinue** le long de la route départementale.
- > **Créer un sentier forestier et pédagogique** autour du projet.
- > **Créer des dynamiques de formation et d'animation** autour du projet.
- > **Valoriser le circuit court** autour de l'élevage ovin.

Le dialogue, la confiance et l'appropriation du projet sont à préserver dans l'avancement du projet, pour ne pas perdre ce qui a été acquis.

L'ensemble des propositions énoncées sont essentielles par leur force d'expertise et de valeur ajoutée dans le projet. Elles n'ont toutefois pas de valeur d'engagement par l'équipe projet (GLHD et Collectif d'agriculteur), qui croquera chacune d'entre elles avec les conditions techniques et financières.

L'ensemble des comptes rendu et le bilan de concertation permettent d'aiguiller l'implantation future du site et les axes de développement autour du projet.

L'équipe projet souhaite préserver le dialogue avec les élus et les riverains des communes de Laville-aux-Bois et de Chamarandes-Choignes. La continuité de ce dialogue permettra aux acteurs impactés par le projet d'être informés en premier plan et d'y apporter une valeur ajoutée. Si les modalités de communication et de concertation à venir restent à définir, le dispositif ne s'arrête pas au 22 janvier et continuera jusqu'à l'enquête publique et au-delà.

Contact :

Chahrazed KEDDAR, cheffe de projet, GLHD  
06 70 08 97 94

[c.keddar@glhd.fr](mailto:c.keddar@glhd.fr)

ou bien directement sur la page contact du site